

Plus de 6000 entreprises affectées par la grève des débardeurs au Port de Montréal

Montréal, le 13 août 2020 – Au cours des derniers jours, les débardeurs du Port de Montréal ont exécuté une série de mandats de grève et ont décrété, le 10 août dernier, une grève générale illimitée. Ces moyens de pression ont entraîné des impacts négatifs importants tant pour la chaîne d’approvisionnement du Grand Montréal que pour celle de l’ensemble du Québec et de l’Ontario. En effet, cette grève et les moyens de pression utilisés mettent en péril le fonctionnement adéquat de la chaîne d’approvisionnement et représentent des risques significatifs pour notre économie et pour le maintien de plusieurs services essentiels tels que le transport de denrées agroalimentaires et de produits médicaux.

À la situation actuelle s’ajoutent les difficultés vécues dernièrement par notre chaîne logistique. Rappelons-nous le blocus ferroviaire, en début d’année, qui a grandement nui à la compétitivité et à la capacité de mener à bien les opérations de milliers d’entreprises. Actuellement, ces dernières peinent déjà à consacrer leurs efforts à la reprise suivant la pandémie. Cette instabilité représente une menace réelle en matière de compétitivité face aux plaques tournantes majeures de la côte Est des États-Unis. Cette situation met en péril le secteur économique de la logistique et du transport de marchandises qui représente, uniquement dans le Grand Montréal, plus de 70 000 emplois directs, 50 000 emplois indirects et plus 6 000 entreprises. Ce sont plus de 110 millions de consommateurs desservis par notre chaîne logistique qui subissent les conséquences négatives causées par cette grève et ces moyens de pression.

« Ce débrayage a de sérieuses répercussions économiques, mais également environnementales. Afin de répondre à la demande des clients, les entreprises doivent trouver rapidement des solutions de rechange afin de maintenir la fluidité de notre chaîne d’approvisionnement. Ayant recours à d’autres alternatives au détriment de notre chaîne logistique, les temps de déplacements sont décuplés et font augmenter les coûts relatifs au transport des marchandises et font accroître considérablement les émissions de gaz à effet de serre. » a déclaré Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM.

« En tant qu’exportateur, nos opérations sont lourdement pénalisées par cette grève. Dans un marché extrêmement compétitif en contexte de crise économique, nos marges de manœuvre sont restreintes. Avec le blocus ferroviaire et les récentes grèves, de plus en plus de clients internationaux perdent confiance en notre chaîne logistique au Canada, au profit de joueurs étrangers. Il faut agir immédiatement afin de mettre fin à cette situation. » a affirmé Stéphane Chevigny, président du Groupe Intersand.

En tant que représentant de la Grappe métropolitaine de logistique et transport et des industries qui la composent, nous demandons une intervention immédiate des instances fédérales afin de faciliter et d’accélérer les négociations entre les débardeurs et l’Association des employeurs maritimes. La situation ne peut perdurer. Les arrêts et les ralentissements des services entraînent des impacts majeurs à court, moyen et long terme sur l’ensemble des populations du Québec, de l’Ontario et des Maritimes, et ce, dans toutes les sphères d’activités de notre société.

À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (cargo-montreal.ca – [@CargoMtl](https://twitter.com/CargoMtl)) mobilise les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises, des établissements d'enseignement, des centres de recherche et des associations sectorielles du grand Montréal autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports représente dans la grande région métropolitaine 120 000 emplois en transport et entreposage, 6 000 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars par année en retombées économiques.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et par l'ensemble de ses membres.

Pour de plus amples renseignements :

CargoM

Mathieu Charbonneau, Directeur général

514 508-2609, poste 222

mcharbonneau@cargo-montreal.ca